

BRETAGNE RÉUNIE



Juin 2019

ILS PORTAIENT
LES 105 000
JUSQU'À PARIS !



Courrier de l'Unité #115

Revue trimestrielle de l'association
juillet, août, septembre 2025

12 25 juin 2019, l'opération
« les 105 000 à Paris »

Il y a 6 ans une poignée de militants s'élançait sur les routes. Leur objectif : porter les 105 000 signatures de Bretagne Réunie jusqu'à l'assemblée nationale et sensibiliser ainsi les députés à l'injustice faite à notre pétition. Une opération spectaculaire et médiatisée relatée par l'un des participants Serge Graneau.

7 La pétition ou l'art de
l'irresponsabilité

La sanction est tombée : le conseil d'état rejette la requête de Bretagne Réunie quand à l'attitude antidémocratique du conseil général de Loire-Atlantique. Une analyse de Didier Berhaut des tenants et aboutissants d'une bataille juridique loin d'être terminée.

15 Les rendez-vous d'été de
Bretagne Réunie

Retrouvez le calendrier d'été/automne de Bretagne Réunie. Parades, tenues de stands, forums... Dans toute la Bretagne, des rendez-vous festifs et militants pour promouvoir la réunification. Toutes les dates, tous les lieux, tous les contacts.

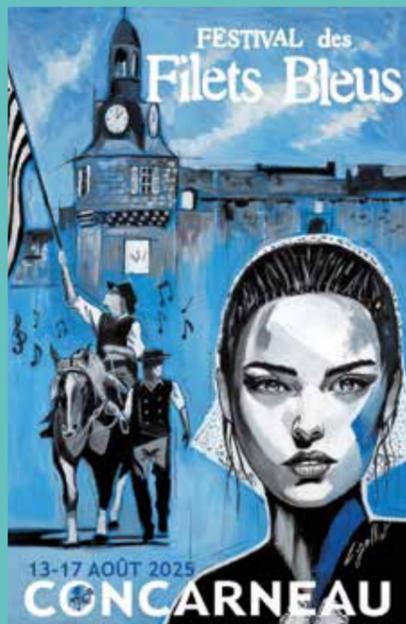
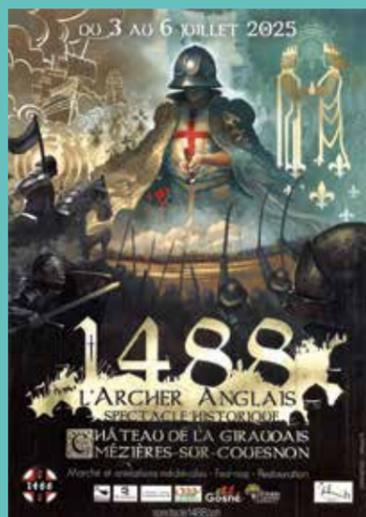
bretagnereunie.bzh

BP 49032
44090 NANTES/NAONED
Cedex 1
06 82 67 19 46



- 3 Éditorial
Pennad stur
- 4 Extension internet ".bzh", 10 ans déjà !
Askouezh internet « .bzh », 10 vloaz dija !
- 5 Fête de la Bretagne – Bains sur Oust,
dimanche 18 mai
Gouel Breizh – Baen Ballon, d'ar Sul
18 a viz Mae
- 6 Indication Géographique Protégée
(IGP) Vins de Bretagne, 2^e partie
Meneg Douaroniel Gwarezet (MDG)
Gwinoù Breizh, eil lodenn
- 7 La pétition ou l'art del'irresponsabilité
An ervennadeg pe stek an
diatebegezh
- 9 À Paris, lors de la Saint-Yves,
la Bretagne vient à vous !
E Pariz, da vare Gouel Sant Erwann,
e teu Breizh davedoc'h !
- 10 Entretien des Gwenn ha Du en 44
Trezalc'h Gwenn ha Duoù ar 44
- 10 Cérémonie Interceltique pour les 83
ans de l'Opération Chariot
Lid etrekeltiek evit 83 bloaz ar
gwezhad « Chariot »
- 11 Regard sur les nouveaux panneaux
de propagande de la région PDL
Sellad war banelloù nevez abostole-
rezh ranndir PDL
- 12 25 juin 2019, l'opération « les 105 000
à Paris »
25 a viz Mezheven 2019, gwezhad
« ar 105 000 e Pariz »
- 13 Deuxième réunion publique du Pays
de la Mée : Derval
Eil emvod foran Bro Vaez : Derwal
- 14 Stage de breton Diwan/Bretagne
Réunie le 22 mars
Prantad brezhoneg Diwan/Breizh
Unvan d'an 22 a viz Meurzh
- 15 Les rendez-vous d'été de Bretagne
Réunie
Emgavioù Breizh Unvan an hañvezh
- 16 L'assemblée des comités locaux le
17 mai
Bodadenn ar poellgorioù lec'hel d'ar
17 a viz Mae

Le kiosque de Bretagne Réunie

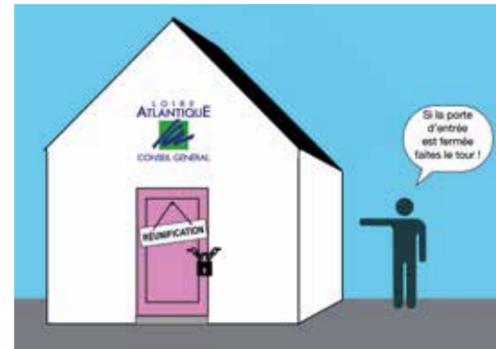


Le numéro 115 du Courrier de l'Unité reprend plusieurs actions que nous menons afin d'obtenir enfin la réunification de notre Bretagne.

Pour commencer, l'action pour l'IGP (Indication Géographique Protégée) vin de Bretagne, comme vous l'avez lu dans notre précédent courrier, certains vigneron « climatiques » nouvellement installés sur la région Bretagne souhaiteraient exclure les viticulteurs de Loire-Atlantique. Nous avons, vous avez, un rôle à jouer.

E niverenn 115 ar "Courrier de l'Unité" e tistroomp war veur a oberoù renet ganeomp da gaout, a benn ar fin, adunaniñ Breizh.

Da gentañ, al labour renet evit MDG (Meneg Douaroniel Gwarezet) gwinoù Breizh, evel lennet ganeoc'h en hon c'hannadig kent, hinwiniourion'zo nevez stalet e ranndir Breizh a c'hoantafe lakaat gwiniourion Liger-Atlantel en dispell. Tu zo deomp, deoc'h, kaout ul levezon war an dra-se.



Nous allons communiquer aux comités locaux du 22, 29, 35 et 56 les adresses de ces néo-vignerons en vous invitant à leur rendre visite afin de leur expliquer que s'ils désirent conforter leurs ventes, ils se doivent de penser Bretagne complète.

Lorsque le seul sujet de discussion sera le bio, nous pensons que l'obtention de l'IGP sera très proche.

Dans ce numéro vous lirez un article de Didier Berhault sur la suite de notre action auprès des juridictions françaises. Un seul mot : nous continuons le combat.

Certaines actions seront présentées dans le numéro 116 car elles nécessitent un certain niveau de confidentialité.

En dernier lieu, Bretagne Réunie continue à faire l'objet d'attaques malveillantes de la part de personnes et de groupuscules qui persistent à salir les militants bretons. Nous avons nos valeurs de démocrates humanistes bretons à défendre et nous continuons à le faire en maintenant le cap.

En résumé : nous agissons

Nous vous attendons nombreux sur les stands de Bretagne Réunie lors des différents festivals de cet été. N'hésitez pas à faire adhérer à notre association des amis, des parents, des voisins.

Les coprésidents

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ

Treuzkaset e vo da boellgorioù lec'hel an 22, 29, 35 ha 56 chomlec'hioù an nevezwiniourion-se o kinnig deoc'h mont d'o gwelout evit displegañ dezho e rankont soñjal Breizh klok mar fell dezho sonnaat o gwerzhioù.

Pa ne chomo nemet kraf ar bio da dabual e soñj deomp ne vo ket hir ken a-raok gounit an MDG.

En niverenn-mañ e lennot ur pennad skrivet gant Didier Berhault diwar-benn heuliad ar c'heinad er barnadurezhioù gall. Ur ger nemetken : dalc'het e vez d'ar stourm.

Oberoù'zo a vo kinniget en niverenn 116 rak arzangelus int.

Evit echuiñ, droukargadet e vez c'hoazh Breizh Unvan gant tud pe c'hronnadigoù a zalc'h da labezañ an emzaverion. Hon talvoudoù a zenelwerinelourion vrezhon hon eus da zifenn ha kenderc'hel a reomp d'en ober o terc'hel da vont.

Berr ha berr : oberiek omp.

Niverus e c'hortozomp ac'hanoc'h e standoù Breizh Unvan da vare gouelioù an hañvezh. Dichipot lakait da emezelañ d'hon c'hevredigezh keneiled, kerent pe amezion deoc'h.

Ar gengadoriaded

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain Francis PEIGNÉ

En consultant notre site internet,
www.bretagnereunie.bzh

vous retrouverez nos communiqués de presse, nos documents, nos Courriers de l'Unité, nos statuts et bien d'autres documents.

Vous retrouverez aussi l'actualité de notre association.

Extension internet “.bzh”, 10 ans déjà ! Askouezh internet « .bzh », 10 vloaz dija !



L'extension internet bretonne .bzh a célébré son dixième anniversaire le 24 avril 2025 au Chapeau Rouge à Quimper/Kemper lors d'un événement qui a rassemblé de nombreux acteurs du numérique, de la culture, des collectivités et de l'économie de la Bretagne.

Près de 200 personnes étaient présentes à cette soirée.

Depuis son lancement en 2014, le .bzh est devenu bien plus qu'un simple nom de domaine : il symbolise l'attachement à la Bretagne, sa culture et son identité numérique. Aujourd'hui c'est plus de 13 000 sites qui utilisent cette extension bretonne.

Clara Chappaz (ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du numérique) et Loïg Chesnais-Girard (président de la région Bretagne) étaient présents à cette cérémonie au cours de laquelle ils ont tous les deux pris la parole afin de vanter les mérites du .bzh.

Christian Ménard (ancien député, conseiller régional et maire de Châteauneuf-du-Faou) est intervenu sur

écran géant dans une vidéo préenregistrée où il explique qu'il a lancé en 2004 l'idée du .bzh à l'échelle des 5 départements bretons. Il a parlé de la réunification de la Bretagne dont il est un fervent partisan.

Léna Louarn (militante bretonne) est intervenue de la même manière sur écran géant où elle aussi a parlé de la Bretagne à 5 départements.

J'ai eu l'occasion de discuter avec David Lesvenan (président de l'association .bzh) qui m'a indiqué être très favorable à la réunification de la Bretagne. Je l'ai félicité au nom de Bretagne Réunie pour les 10 ans de son association. Je lui ai émis le souhait de Bretagne Réunie que sur la page de l'annuaire des sites internet en .bzh apparaissent aussi des noms de villes de Loire-Atlantique à côté d'autres villes bretonnes présentes (à noter cependant qu'il y a bien un onglet Loire-Atlantique pour rechercher les entreprises adhérentes sur le département 44). Il est d'accord pour que cela soit effectué.

Bretagne Réunie et les Vignobles Chéneau ont choisi le .bzh.

L'association .bzh est à 100/100 favorable à la réunification de la Bretagne et cette extension .bzh où le 44 a naturellement toute sa place ne peut être que bénéfique à notre juste combat en faveur de la Bretagne à 5 départements.

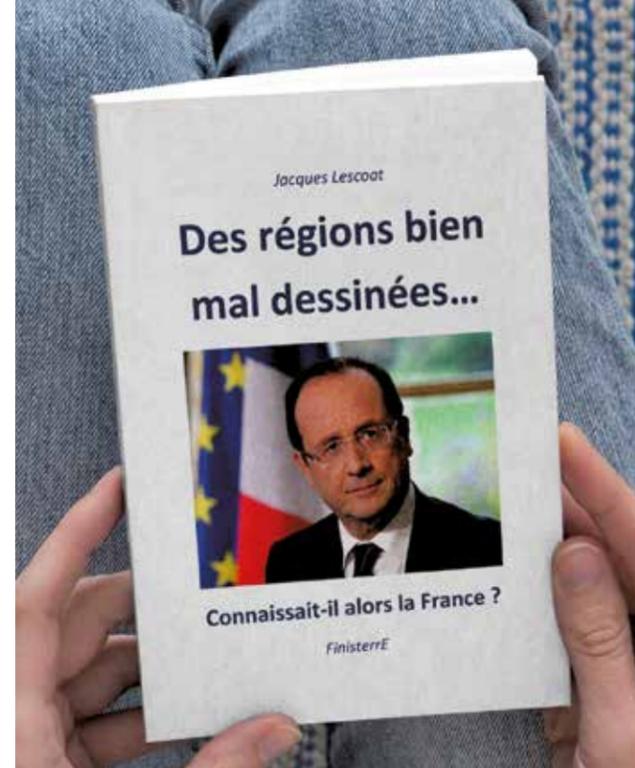
Yves-Alain LE GOFF

Deux actions suite aux rencontres faites le samedi 22 mars dernier

Daou ober da heul kejadennoù graet d'an 22 a viz Meurzh tremenet

Dans les rencontres que nous faisons pour sensibiliser nos interlocuteurs à la réunification, il y a des journées plus productives que d'autres. Ce fut le cas, le 22 mars dernier lors de la journée intitulée : le printemps du Souffle

Breton à Liffré. Nous avons pu échanger avec le député européen Pierre Juvet sur les actions que Bretagne Réunie mène au niveau européen et il a demandé à être informé pour soutenir la démarche.



De plus, nous avons eu des contacts avec Jacques Lescoat, géographe ayant rédigé un ouvrage intitulé « Des régions bien mal dessinées... » dont vous trouverez la première de couverture ci-contre. Jacques Lescoat qui connaît et soutient Bretagne Réunie m'a proposé de mettre à disposition gratuitement cet ouvrage. Vous pourrez l'obtenir en lui envoyant un email à l'adresse mail suivante :

j.lescoat@wanadoo.fr – cet ouvrage démontre le travail bâclé fait lors de la dernière réforme territoriale.

Le même jour nous avons échangé avec le Président de .bzh, Monsieur David Lesvenan, ce qui a permis à notre site Internet d'être présent le lendemain sur l'annuaire de .bzh et d'être invité à l'anniversaire de .bzh. Yves-Alain Le Goff, responsable du CL de Quimper, a représenté Bretagne Réunie à cet anniversaire.

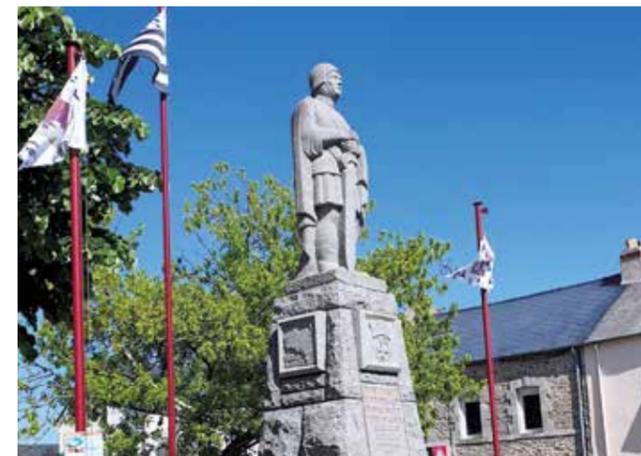
Philippe CLÉMENT

Fête de la Bretagne – Bains sur Oust, dimanche 18 mai Gouel Breizh – Baen Ballon, d'ar Sul 18 a viz Mae

Bains sur Oust a fêté la Bretagne samedi et dimanche 18 mai. C'est devant la statue de Nominoë qu'a commencé cette journée avec des discours dont celui du député Paul Molac, suivi par le Bro Gozh entonné par notre Tad Kozh, Michel Chauvin.

Ensuite un vin d'honneur a eu lieu dans la salle de sport. Après déjeuner, deux événements : le salon des écrivains, où Bretagne Réunie a tenu un stand et un fest deiz dans une autre salle. Nombreux échanges ayant permis d'expliquer la justesse de notre combat, ces contacts pourraient déboucher sur de nouvelles adhésions. Nous avons pu échanger avec Louis Appéré et Jean-Luc Lacquittant. Ce qu'il faut noter c'est l'organisation digne d'un grand festival.

Philippe CLÉMENT





Indication Géographique Protégée (IGP) Vins de Bretagne, 2^e partie

Meneg Douaroniel Gwarezet (MDG) Gwinoù Breizh, eil lodenn



Le Syndicat des Vignerons de Bretagne (SVB) s'est créé le 24 février 2024 à Mouzillon sous l'impulsion d'un groupe composé d'une quinzaine de vignerons et porteurs de projet viticoles. Ce projet est le fruit d'une réflexion de plusieurs années dont les prémices ont été relatés dans la presse en 2014 (article Le Point).

Avant la création du SVB, les membres fondateurs ont fait connaître leur projet aux divers acteurs de la viticulture en Bretagne. Le projet a été présenté lors de l'AG de l'Association pour la Reconnaissance des Vins Bretons (ARVB) en novembre 2018. En février 2022, nous avons rencontré trois membres de l'Association des Vignerons Bretons (AVB) pour échanger sur ce projet.

Tout a été mis en œuvre pour que ce projet soit ouvert à tous. C'est également dans cet esprit que nous avons rencontré, à nouveau, le 13 décembre 2024, l'AVB. Il nous est alors annoncé la création, sans consultation préalable, de l'Association pour la Valorisation des Vins de Bretagne (AVVB) qui a le même objectif que le SVB dont la présentation officielle aura lieu le jeudi 19 décembre suivant au Conseil Régional de Bretagne (Région administrative de Rennes). À sa demande, le SVB a d'abord été invité puis sa présence a été refusée deux jours avant l'évènement.

Il est peu dire que nous avons été choqués de ce qui a eu lieu ensuite.

Sous la houlette du Vice-Président à l'agriculture de la région administrative de Rennes, Arnaud Lécuyer, l'AVVB a présenté un projet d'IGP « bio » sans faire aucune

référence au pays nantais qui représente plus de 98 % du vignoble breton.

Alors que la région administrative de Rennes a voté à maintes reprises des vœux pour la réunification de la Bretagne, sur un sujet tel que la viticulture en Bretagne, son vice-président à l'agriculture n'a eu aucun remord à effacer l'existence du vignoble nantais vis-à-vis des journalistes présents mais également lors de ses publications sur divers réseaux. Il en est de même pour les publications officielles de la région administrative de Rennes.

La question de l'aire géographique de ce projet d'IGP est posée à plusieurs reprises aux membres de l'AVVB. Leurs réponses visent, à demi-mot, à écarter le SVB et le pays nantais du projet. Il est question de « prise de leadership », « non superposition avec l'IGP Val de Loire ».

Conséquences d'une IGP Bretagne couvrant uniquement la région administrative de Rennes :

Une IGP Vins de Bretagne couvrant uniquement l'aire géographique de la région administrative de Rennes n'est pas adaptée. En effet, dans l'état actuel de la viticulture, cette IGP représenterait un potentiel de 140 hectares de vigne alors que la Bretagne compte un potentiel de 9 500 hectares dont la majorité est située en pays nantais.

Dans la réalité des chiffres, sur les 9500 hectares :

- 6 000 à 6 500 hectares sont revendiqués en AOP Muscadet, AOP Gros-Plant et AOP Coteaux d'Anceins
- 1 500 hectares sont revendiqués en IGP Val de Loire
- 1 500 hectares sont revendiqués en Vin de France

Nous pouvons estimer que 500 à 1 000 hectares pourraient être revendiqués en IGP Bretagne à l'avenir.

La création de cette IGP irait à l'encontre d'une politique mettant en avant les circuits courts, la production locale,... De fait, cette IGP interdirait aux vins du pays nantais de mentionner leur origine bretonne. Les vins du pays nantais seraient, pour les bretons, visiteurs de la Bretagne,... identifiés de la même façon qu'un vin de France provenant d'une contrée lointaine. Par conséquent, sans cette information sur l'origine, le consommateur breton



conscientieux serait dans l'impossibilité de connaître l'origine bretonne garantie par l'IGP du vin qu'il achète. Les 140 hectares de production ne couvriront pas la demande des 4,8 millions de bretons. Une IGP même « durable ou bio » couvrant la région administrative de Rennes nuirait à la durabilité générale liée à la consommation de vin des bretons. De plus, la réalité économique des structures viticoles existantes en région administrative de Rennes engendre des coûts de production élevés affichant des prix de vente consommateur minimum de 16 € TTC limitant et excluant un grand nombre de consommateurs.

D'autre part, ce projet ne serait pas accepté par la population bretonne. En effet, à la suite de l'amputation mal vécue de la Bretagne orchestrée par la France, les bretons se manifestent en très large majorité pour sa réunification. Une IGP Bretagne amputée de son principal territoire

viticole susciterait une vive compassion et fendrait le cœur de cette population bretonne majoritaire.

L'IGP identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. C'est une reconnaissance européenne délivrée par l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité). Il n'existe pas d'IGP « bio » ou « durable ». Les opérateurs produisant l'IGP sont libres de s'engager dans une démarche environnementale ou durable tout comme ils sont libres de s'engager dans la production d'un produit IGP. Cependant le SVB est prêt à discuter des différents points de durabilité que l'IGP « Vins de Bretagne » pourrait intégrer dans son futur cahier des charges.

Conclusion :

Le SVB est ouvert à la discussion sur ce projet d'IGP. Nous avons pris acte de l'existence de l'AVVB et souhaitons travailler en bonne intelligence avec ses membres ainsi qu'avec les diverses institutions bretonnes (Région administrative de Rennes, Chambre d'agriculture,...) et nationales (INAO,...).

Maxime CHÉNEAU



La pétition ou l'art de l'irresponsabilité

An ervennadeg pe stek an diatebegezh

Nous savions les élus tentés d'esquiver leurs responsabilités. Tous les systèmes politiques ont ce défaut car les humains ont le pouvoir et la faiblesse de se cacher.

Cette tentation est d'autant plus forte que les juges les absolvent de leurs petites faiblesses.

Cette absolution fut donnée au Conseil départemental par la Cour d'Appel administrative de Nantes dans l'affaire de la pétition des 105 000.

Voilà maintenant que l'art de l'esquive est aussi employé par le Conseil d'État pour rejeter le recours de BRETAGNE RÉUNIE sans en donner les raisons.

Revenons six ans en arrière.

Plus de 105 000 électeurs du Département de LOIRE-ATLANTIQUE soit plus de dix pour cent du corps électoral, le seuil légal, ont signé une pétition manuscrite demandant l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE, de l'organisation d'une consultation

des électeurs de ce département sur la délibération à prendre par ladite assemblée visant à la modification des limites régionales, en incluant le département de la Loire-Atlantique dans le territoire de la région Bretagne. »

105 000 personnes ont, elles, affirmé leur responsabilité de citoyen. Certes beaucoup des signataires étaient favorables au retour de leur département vers la Bretagne mais quelques-uns s'y déclarant opposés ont approuvé la démarche et signé la pétition, pour la démocratie.

Les citoyens ont demandé la responsabilité de trancher une question que les élus sont incapables de résoudre depuis 1973.

Le Conseil départemental se rêve au centre d'une énorme région assemblage des régions administratives « Bretagne » dont les élus veulent, eux, le retour de la Loire-Atlantique et « Pays de la Loire » dont les élus prient pour un statu quo qui protégera leurs postes et leurs avantages.

Il n'était pas demandé aux élus du Conseil [...]



Un jeu de mot qui ressemble à un pied de nez !

Il nous fut dit que le législateur n'aurait pas voulu que l'on puisse imposer aux élus un simple débat sur l'organisation d'une consultation.

Autrement dit une pétition signée par 105 000 personnes ne vaudrait pas plus cher qu'une bafouille écrite par un individu isolé.

Demander au Conseil départemental, de dire s'il est démocrate était trop lui demander dit la Cour d'Appel en évitant de lire attentivement la loi car le législateur a bien distingué les cas où la loi autorise le Conseil départemental à refuser le débat de ceux où il n'en a pas le droit comme dans notre cas.

Le Conseil départemental a ainsi été absous de ne s'être pas senti responsable de ces 105 000 signatures et s'être caché derrière un autre débat pour ne pas répondre à la question posée qui l'embarrassait.

BRETAGNE RÉUNIE a donc saisi le Conseil d'État contre la décision de la Cour d'appel.

Il vient de rejeter son recours.

Bien entendu, nous étions impatients de savoir quel argument le Conseil d'État avait retenu pour fonder ce rejet.

Nous resterons sur notre faim car la motivation est absente de sa décision.

Nous ne saurons pas ce qui a convaincu la haute juridiction. Est-ce le rapport de la Conseillère d'État - qui participe d'ailleurs à la décision.

Sont-ce les conclusions du rapporteur public (communiquées au dernier moment) qui évoqua – contre l'avis de la Cour d'Appel d'ailleurs - l'absence de compétence du département sur la question des modifications des limites des régions ? Ah bon ? Pourtant deux textes lui donnaient cette compétence à l'époque et il en reste encore un.

Sur l'arrêt du Conseil d'État pas de réponse. Cette absence de motivation est bien pratique : elle permet au Conseil d'État de rejeter une demande qui ne lui convient pas sans avoir à assumer une motivation qui lui serait renvoyée au nez dans d'autres affaires.

Nous sommes là dans le monde du défaut de motivation bien pratique quand on n'a pas les outils juridiques fiables pour rejeter une demande que l'on estime « inopportune ».

Irresponsabilité quand tu nous tiens..

Que reste t'il de la pétition des 105 000 personnes qui l'ont signée ?



BRETAGNE RÉUNIE a le devoir de se battre pour eux.

Elle en est responsable.

Elle étudie donc les perspectives d'une saisine de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Sur quel fondement ?

Ni le déni de démocratie ni celui de la réunification et encore moins l'application de la loi française par le juge qui a pourtant été violée.

Cette juridiction n'a compétence que pour faire respecter la Convention éponyme qui protège un certain nombre de droits individuels dont celui à un procès équitable.

Le résultat de ses recherches sera dans un prochain numéro.

Didier BERHAULT

À Paris, lors de la Saint-Yves, la Bretagne vient à vous ! E Pariz, da vare Gouel Sant Erwann, e teu Breizh davedoc'h !

Tout d'abord dans le 15^e arrondissement, sur le parvis de la Mairie, près de 15 000 personnes, sur deux jours, ont participé à la Fête de la Bretagne organisée par l'association Paris Breton ! Un véritable festival gratuit autour de Dan Ar Braz, invité d'honneur venu dédicacer sa biographie "Chemins Bleus", et d'une programmation exceptionnelle, de Fleuves à Gwennyn et sa création originale « Enez », en passant par le Bagad Keriz ou les cousins irlandais de Full 4. En tout, dix formations musicales et cercles de danses bretonnes ont assuré l'ambiance, sans oublier les très nombreux stands culturels et gastronomiques qui ont ravi les papilles des visiteurs.

Puis dans le 14^e arrondissement, sur le Boulevard

Edgar Quinet, la traditionnelle Crep'Noz de la fête de la Saint-Yves organisée par la Mission bretonne a rassemblé une foule importante des inconditionnels du Fest-Noz, fiers de partager leur culture, au son de Malurette (chant gallo), BalEvred (violon-guitare), Naragonia et Mâden, et le Bagad Pariz, autour des stands culturels et gastronomiques.

Le Comité Local de Paris Île-de-France était comme toujours une nouvelle fois présent. De très nombreux visiteurs ont afflué sur nos stands en apportant un soutien indéfectible à notre engagement pour la réunification de la Bretagne !

Le vent breton a soufflé sur la Capitale !

Annie POUPON



Entretien des Gwenn ha Du en 44 Trezalc'h Gwenn ha Duoù ar 44

Mi mai, 2 adhérents, ont procédé au changement des 8 drapeaux dans le vignoble nantais, à l'aide d'un tracteur manuscopique, loué pour l'occasion.

Ce sont dans une variété de lieux, en bordure de voies Express Nantes Vallet..., routes départementales, des entrées de bourgs, croisements,... que les mâts ont retrouvé les couleurs bretonnes, après une journée de travail.

Il faut dire qu'ils en avaient besoin, tant le climat endommage les drapeaux ! 2 changements par an pourraient être presque nécessaires.

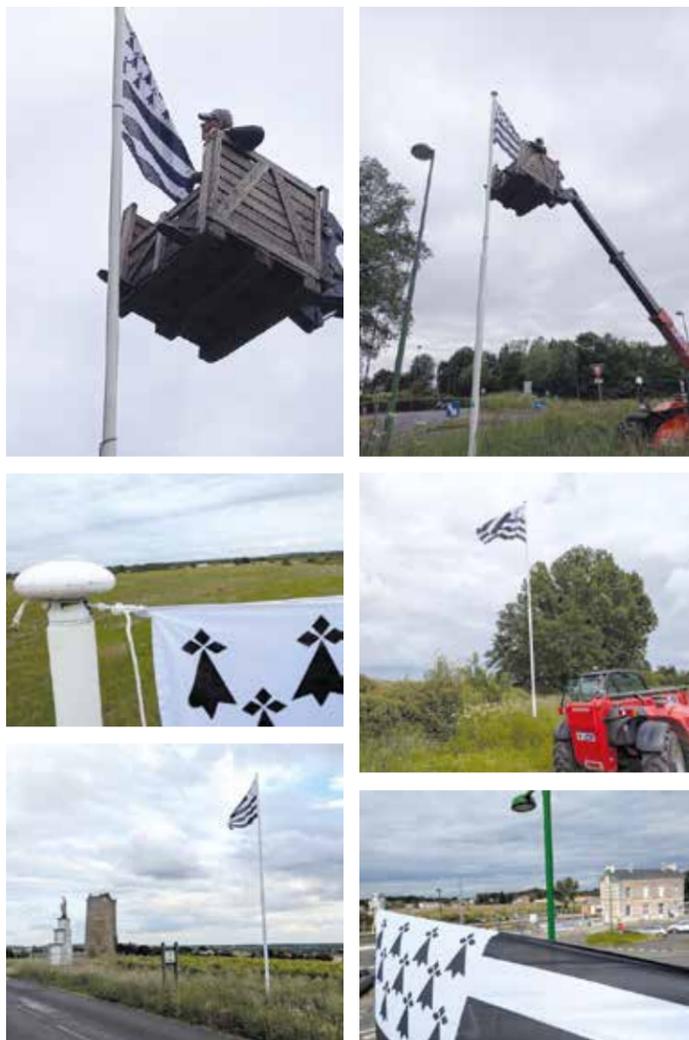
Au gré des changements d'activités des exploitants viticoles ou agricoles, des projets d'aménagement locaux, il nous faut penser à prospecter régulièrement des nouveaux sites pour compenser les pertes et progresser en nombre de sites pavés.

La mise des drapeaux entraînent toujours des coups de klaxons de soutien.

Habitants locaux, festivaliers du Hellfest, touristes, professionnels en déplacement... pourront ainsi circuler, avec la Bretagne au cœur.

Ces mâts permettent de rappeler que cette terre bretonne se prolonge au sud de la Loire : le vignoble nantais arbore positivement son attachement à la Bretagne.

Thierry JOLIVET



Alors que la cérémonie interceltique a lieu une heure avant l'officielle et bénéficie de l'antériorité sur le site, et donc interfère aucunement avec cette dernière, les services municipaux multiplient les intimidations. Cela va de l'installation de barrière pour empêcher l'accès sur la jetée à la présence menaçante de policiers municipaux qui tentent tous les ans de dissuader les participants d'approcher des lieux. Pour la mairie, il est insupportable de voir des Gwenn ha Du et drapeaux des nations celtiques à cette occasion. Nos amis britanniques sont stupéfaits de l'attitude municipale et ont envoyé ces dernières années plusieurs courriers au maire. Une année, on assista même à une scène déplorable où les services de la Ville ordonnèrent à une Galloise, fille d'un vétéran, de

ramasser son drapeau. Ces gros bras municipaux vont jusqu'à empêcher que les participants de la cérémonie interceltique puissent déposer des fleurs au pied du menhir du commandos tant que les officiels n'aient pas tous quitté les lieux.

Malgré toutes ces intimidations, chaque année nous sommes présents pour rendre cet hommage breton aux braves de Chariot. Nous devons maintenir la flamme du souvenir de leur sacrifice avec notre sensibilité bretonne et interceltique.

Hubert CHÉMEREAU

* NDLR : les détails de l'opération Chariot sont décrits dans le CU 104 (octobre 2022)

Regard sur les nouveaux panneaux de propagande de la région PDL

Sellad war banelloù nevez abostolerezh ranndir PDL

Depuis des décennies, les PDL (pays de la Loire) sont en quête de légitimité et de visibilité.

Depuis des décennies, elle dépense sans compter l'argent des contribuables dans des campagnes de communication pour éradiquer le fort sentiment d'appartenance des habitants de Loire-Atlantique à la Bretagne : Affichages publicitaires dans l'espace public, sur les cars scolaires, distribution de gilets routiers logotés « Pays de la Loire » à destination des lycéens, placardage de panneaux « Pays de la Loire » dans les classes, création d'un hymne sportif PDL réalisé par des élèves de l'orchestre de Paris



alors qu'il existe un Orchestre national des PDL... la liste est très longue.

Aujourd'hui les PDL essaient de placer divers panneaux aux entrées du département et des communes de Loire-Atlantique.

Malgré tous ses efforts, la substitution de l'identité [...]

Cérémonie Interceltique pour les 83 ans de l'Opération Chariot Lid etrekeltiek evit 83 bloaz ar gwezhiad « Chariot »

Depuis 2012, le CREDIB Saint-Nazer, l'Institut Culturel de Bretagne et le Comité local de Bretagne Réunie organisent sur le port de Saint-Nazaire un hommage aux braves du raid britannique connu sous le nom « Opération Chariot ». Cette cérémonie a lieu sur la jetée du Vieux Môle où nombre de Britanniques perdirent la vie le 28 mars 1942. Partis de Falmouth, 341 marins et 265 commandos vont réussir le raid le plus audacieux de toute la Seconde Guerre mondiale*.

Pour honorer ces braves qui sacrifièrent leur vie en terre bretonne, une cérémonie met en lumière la place des peuples celtiques dans l'Opération Chariot et le rôle de la Résistance bretonne dans sa préparation grâce à ses réseaux de renseignements, à commencer par celui du Seiz Breur René-Yves Creston. En 2018, la mairie a décidé de déplacer sa cérémonie officielle au Vieux Môle suite au transfert du menhir commémoratif de l'Opération Chariot, de la Place du Commando au Vieux Môle.

[...] bretonne de la Loire-Atlantique par une identité dite ligérienne ne s'opère pas... Pourquoi ?

De toute évidence le sentiment d'appartenance breton est très fort en Loire-Atlantique.

L'État suprémaciste français, avec son lot d'intolérance à l'égard des peuples qui le compose ne parvient pas à uniformiser sa population.

L'action des Bretonnes et Bretons grippe le mécanisme d'assimilation forcée.

Les Bretonnes et Bretons résistent en s'engageant quotidiennement, d'un point de vue culturel, économique, linguistique et autres, afin de donner du sens et un avenir pour la Bretagne.

Si ces PDL sont encore condamnés à communiquer dans un entre soi c'est bien du fait de la détermination des Bretonnes et Bretons et principalement des adhérents et sympathisants de Bretagne Réunie aidés par quelques acteurs politiques, économiques, culturels, quelques médias Internet, qui chaque jour s'activent à enrichir le sentiment d'appartenance à la Bretagne.

La pérennité de Bretagne Réunie est le fruit de son

indépendance politique et de son attachement aux valeurs humanistes.

S'il est besoin de les rappeler : la dignité humaine, l'égalité, la liberté, l'esprit critique, la tolérance, la fraternité, le savoir, le respect de l'être humain et le respect de l'environnement.

Ces femmes et hommes souvent discrets méritent toute notre reconnaissance.

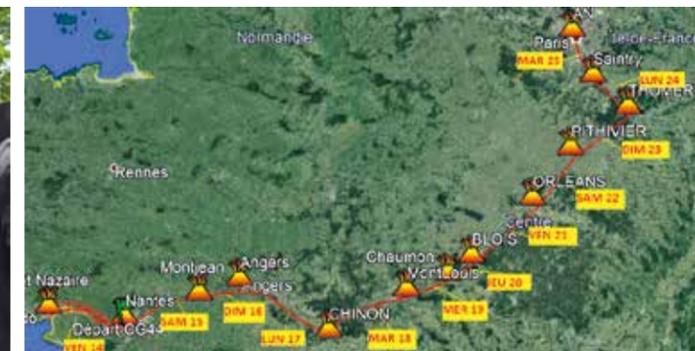
Ils sont d'autant plus méritants du fait de leurs modestes moyens, entre autres financiers.

La tâche est rude.

Entraver la politique centralisatrice de l'État, des administrations françaises, des médias de cet État et autres ainsi que d'une majorité des élus n'est pas une simple affaire puisqu'elle est idéologique et répond à une culture suprémaciste.

Alors, encore un grand merci et bravo à celles et ceux qui entretiennent notre fort sentiment d'appartenance à la Bretagne.

Paul LORET



près d'Angers, par l'Association des Bretons d'Anjou. Une réception tellement conviviale qu'elle nous rappelle les pages finales d'une certaine BD.

Cette fois les bardes et sonneurs ne sont pas bâillonnés. Quelle ambiance !

Rappel historique : nos «Gueules bleues» de Bretagne ont dû quitter les Montagnes Noires, la région de Guerlédan engloutie, et d'autres sites miniers, pour travailler aux ardoisières de Trélazé. Ils fondent un «nouveau» village, la Petite Bretagne, d'où rayonne la culture bretonne. Les descendants entretiennent le feu sacré d'une Bretagne historique et entière... Extraordinaire ! Un poème est rédigé à l'occasion de notre passage.

La logistique du voyage est toujours merveilleusement assurée par BR, jour après jour, avec humour et parfois des symboles : un Paris-Brest pour nous encourager lors d'une de nos pauses.

Des obligations contraignent certains à quitter le groupe, d'autres arrivent. La volonté de convaincre est relayée intacte et les cœurs bretons présents à l'Assemblée Nationales le 25 juin sont plus nombreux qu'il n'apparaît sur les photos. Une quinzaine d'élus nous reçoit : oreilles attentives avec parfois des engagements forts en réponse. Pourtant, les retombées ne sont pas encore au niveau des espérances !

Serge GRANEAU

25 juin 2019, l'opération « les 105 000 à Paris » 25 a viz Mezheven 2019, gwezhiad « ar 105 000 e Pariz »



Vendredi 14 juin 2019 matin : soleil sur le front de mer de Saint-Nazaire. Sonneurs, ballons, GhD, banderoles, enthousiasme et conviction sont au rendez-vous chez la dizaine de cyclistes et les supporters présents au départ de la première étape du «relai vélo» projeté par Bretagne Réunie.

En route pour l'Assemblée Nationale avec les 105 000 signatures. Elles témoignent de la volonté des habitants du 44 d'être enfin consultés sur le découpage

administratif subi. Le Conseil Départemental méprise ces signatures collectées et déposées six mois plus tôt... Elles seront cette fois remises aux députés !

Fin d'après-midi, le Bagad Naoned nous accueille sur les bords de l'Erdre, sous les fenêtres du Conseil Départemental qui jouxte l'ancienne Chambre des Comptes de Bretagne devenue préfecture. Émotion bien sûr !

Le dimanche 16 midi nous sommes reçus en plein-air, tout



BRETAGNE RÉUNIE N'OUBLIE PAS BREIZH UNVAN NA ZISOÑJ KET

Une pensée émue pour notre camarade Paul Urvoas. Militant acharné de la réunification et pédaleur infatigable de l'opération des 105 000 à Paris. Paul nous a quitté prématurément mais nous n'oublions pas toute l'énergie et la bonne humeur qu'il a su donner à cette épopée.

Jean-François MORVAN

Deuxième réunion publique du Pays de la Mée : Derval Eil emvod foran Bro Vaez : Derwal

C'est avec un accueil chaleureux et de très bons échanges que nous avons effectué notre deuxième rendez-vous de rencontre amicale avec quelques habitants de Derval. Nous y avons maintenant notre drapeau ainsi qu'au château de Châteaubriant qui a retrouvé le sien.

Présentation de Bretagne Réunie, jeu des questions/

réponses avec la quinzaine de participants dont quelques élus municipaux et une conseillère générale, et verre de l'amitié pour conclure ce sympathique moment.

Bilan : plusieurs adhésions sur le vif et probablement d'autres à venir.

Jean BRARD

Le savoir-faire breton dans les chantiers navals Ar chemet brezhon er chanterioù lestrsaverezh

Ce 27 mars le MSC World America quittait le port de Saint-Nazaire, pays breton où il est né, pour la Floride

Des membres de Bretagne Réunie étaient présents et arboraient leurs Gwenn Ha Du pour honorer le savoir-faire breton et rappeler l'appartenance de Saint-Nazaire à la Bretagne.

Maryse RENAUDIN



Stage de breton Diwan/Bretagne Réunie le 22 mars

Prantad brezhoneg Diwan/Breizh Unvan d'an 22 a viz Meurzh

Depuis l'an dernier le Comité de soutien de Diwan St-Nazaire organise à nouveau, après une interruption de plusieurs années, un stage de breton au printemps.

Le but de ce stage est de permettre à tous, aussi bien débutants qu'avancés de s'exercer au breton et de se familiariser avec cette langue riche et savoureuse grâce à des professeurs bretonnants de naissance et munis d'une très solide expérience. Les stagiaires ne s'y trompent pas, eux qui sont nombreux à nous dire et nous écrire le plaisir et l'intérêt qu'ils ont tirés de leur journée.

Deux militants de Bretagne Réunie sont impliqués dans la mise en place de ce stage : Patrick Lecat, membre du CA et organisateur du stage et Levenez Morvan, membre active de Bretagne Réunie et intervenante principale du stage du fait de ses compétences pédagogiques et du temps consacré aux stagiaires, tout au long de la journée.

À noter que plusieurs autres militants étaient parmi les stagiaires, des militants brittophones c'est tout naturel car «Hep brezhoneg, Breizh ebet» !.

Patrick LECAT



Les rendez-vous d'été/automne de Bretagne Réunie : Deiziataer hañv/diskaramzer Breizh Unvan

Juillet

le 27/07 à Kemper :

« Nantes en Bretagne » au défilé du Festival de Cornouaille
(Yves-Alain Le Goff 06 30 56 67 67)

Août

du 01 au 10/08 à Lorient :

Festival Interceltique avec Grande Parade le dimanche 03/08
(Vincent Montgomery 06 42 98 70 91)

le 10/08 à Batz-sur-Mer :

Pardon de Saint Guénolé
(Michel Pannetier 02 40 15 63 39)

le 24/08 à Guingamp :

Fête de la St Loup
(Jean-Yves Beaudoin 06 81 28 12 99)

le 23/08 à Pornic :

Fête de la St Gilles
(Maryse Renaudin 06 31 14 12 25)

le 24/08 à La Baule :

78^e Pardon
(Marie-Jo Poulard 06 99 36 57 04)

Septembre

du 12 au 15/09 à Châteaubriant :

Foire de Béré
(Jean Brard 06 11 15 96 70)

le 12/09 à Nantes :

Forum des associations, Maison de Quartier Madeleine Champs de Mars
(Alan-Erwan Coraud 06 09 37 22 61)

Octobre

le 24/10 à Redon :

Bogue d'or
(Marie-Jo Poulard 06 99 36 57 04)

L'assemblée des comités locaux le 17 mai

Bodadenn ar poellgorioù lec'hel d'ar 17 a viz Mae



Comme prévu l'Assemblée des Comités Locaux s'est tenue le 17 mai dans le cadre sympathique et ensoleillé de La Roche du Theil à Bains-sur-Oust (Ille-et-Vilaine).

Nous étions environ 35 bien motivés.

Après une rapide présentation par les coprésidents des actions de Bretagne Réunie, les actions des Comités Locaux ont été présentées par leurs responsables. L'action la plus récurrente des CLs est war ar pont (8 CLs y participent plus ou moins régulièrement, le champion restant le CL Lorient). De plus, plusieurs CLs mènent des actions spécifiques : Le CL Paris-Ile de France veille à être dans le plus grand nombre possible d'organisations bretonnes et à rencontrer des élus. Le CL Lorient tient un stand rémunérateur lors du FIL. Les autres CLs tiennent également des stands : Foire de Béré, Saint-Loup,

Redon, Batz-sur-mer... ou participent à des défilés avec la banderole « 44 en Bretagne ». Le CL Pays de Retz implante régulièrement des nouveaux mâts avec Gwenn ha Du. Le CL Saint-Nazaire organise un salon du vin breton. Le CL Pays de la Mée organise des réunions auxquelles participent des élus locaux.

On peut déplorer qu'il n'y ait aucun CL en Côtes-d'Armor. Certains autres sont à réactiver (Morlaix, Rennes, Nantes) ou à (re)créer : Redon, Région de Saint-Malo – Dinan, Vannes ?

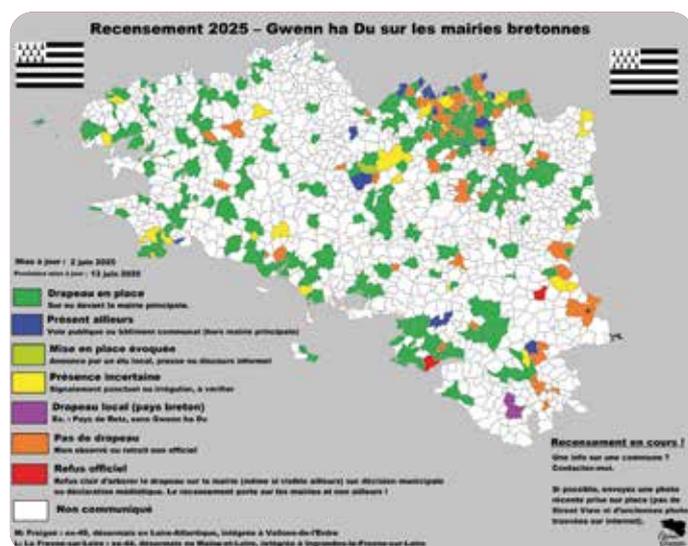
Didier Berhault a fait le point sur l'action en justice menée par BR.

Puis Annie Poupon (Vice-présidente de BR) a donné le compte-rendu de l'enquête pour laquelle vous aviez tous été sollicités.

Le temps manquant le travail en atelier n'a pu se faire. Mais Alan Ar Gal a pu présenter l'attitude qu'il nous demande d'adopter vis-à-vis du mépris de l'État français et des élus envers la réunification administrative de la Bretagne et le développement de la langue bretonne.

L'Assemblée s'est terminée par le pot de l'Amitié.

Michel PANNETIER



Prochain numéro :
1^{er} octobre 2025

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839
Siège social : 8 Rue Arsène Leloup BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX1
Directeur de publication : Alan-Erwan CORAUD
Rédacteur en chef : Jean-François MORVAN

Contributeurs : Daniel GRIMAUD, Jean BRARD, Philippe CLÉMENT, Alain Francis PEIGNÉ, Alan-Erwan CORAUD, Maryse RENAUDIN, Yves-Alain LEGOFF, Paul LORET, Patrik LECAT, Annie POUPON, Didier BERHAULT, Hubert CHÉMEREAU, Michel PANNETIER, Thierry JOLIVET, Étienne GRUENNAIS, Serge GRANEAU, Maxime CHÉNEAU, Jean-François MORVAN

Traductions : Levenez MORVAN, Ismael MORVAN
Crédits photographiques : Bretagne Réunie.
Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution.
Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh
Conception : Breizhek Studio
Illustrations : Storyset (Freepik)

IMPRIMÉ EN BRETAGNE : Imprimerie La Contemporaine
11 Rue Édouard Branly 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX